

A photograph of a modern office reception area. In the foreground, a woman with blonde hair is sitting on a bright red, L-shaped sofa, looking towards the reception counter. At the counter, a woman in a red top is smiling and talking to a man in a blue suit. Another man in a dark suit is standing nearby. A woman in a white shirt and black pants is also at the counter. The background shows glass-walled offices and a wooden door. Two large black pendant lamps hang from the ceiling. The overall atmosphere is professional and friendly.

Charte Éthique

PVMAN
GROUP



« Créé en 2009, PIMAN Group est une aventure humaine, où l'exigence et le dépassement de soi, fédèrent les talents, et rythment le quotidien de nos collaborateurs.

PIMAN Group c'est aussi une éthique ; celle du sourire et du plaisir de travailler ensemble ; celle du devoir d'expertise et de l'engagement ; celle de l'impertinence et de la liberté de dire non.

Édito

C'est pourquoi, en 2022, nous avons rédigé la charte éthique du groupe. Elle reprend les quatre valeurs de PIMAN qui ont contribué à son essor : le leadership, l'excellence, l'engagement et l'impertinence.

Cette charte vise ainsi à promouvoir l'ensemble des comportements des collaborateurs du groupe autour de ces valeurs communes, afin de maintenir une bonne conduite des affaires et préserver sa réputation. »

*Les membres du
Comité exécutif de PIMAN.*



Les valeurs du Groupe

Leadership - Excellence - Engagement - Impertinence



La présente Charte éthique (« La Charte ») définit les principes fondamentaux qui ont construit l'identité de PIMAN Group et qui ont contribué à son succès. Gage de qualité auprès de nos Clients, Fournisseurs et Partenaires, qui nous font confiance depuis plus de 10 ans, ces valeurs sont le **leadership, l'excellence, l'engagement et l'impertinence**.

Ainsi, les engagements de l'entreprise ont été pris en adéquation avec les obligations morales du groupe : politique de tolérance zéro contre la corruption et la fraude, la lutte contre les conflits d'intérêts, les discriminations, le harcèlement, et la protection des données personnelles et confidentielles (cf. **Code de Conduite**). Plus globalement, s'ajoutent aussi les obligations aux **principes directeurs internationaux et droits fondamentaux universels**.

Par conséquent, les Collaborateurs, ici compris comme des salariés ou des associés, sont amenés à adhérer, respecter et faire respecter cette Charte. Elle doit quotidiennement guider leurs comportements, au sein ou en dehors des locaux de PIMAN Group.

Les Collaborateurs disposent d'un « **Dispositif d'alerte interne** ». Il leur permet de réagir face aux comportements qui, éthiquement ou légalement, iraient à l'encontre des valeurs du groupe.

Leadership



- **Je dois agir pour le collectif**

En favorisant l'écoute, le dialogue, l'esprit d'équipe, la confiance au sein du groupe et le respect sans discrimination d'aucune nature.

-

- **Je dois prendre en compte l'humain**

En garantissant le développement des connaissances et en favorisant la transmission du savoir-faire.

-

- **Je suis un acteur à l'écoute de mes collègues**

En misant sur l'honnêteté et la transparence dans les relations.



Excellence



- **Je m'applique au quotidien à donner le meilleur de moi-même dans un esprit collectif**

-

- **Je garantis une conduite des affaires saine**
En rendant compte et en totale transparence.

-

- **Je respecte chacun des engagements pris par le groupe**
En m'appliquant à leur bonne exécution et veillant par mon action.

-

- **Je suis un acteur à l'écoute de mes collègues**
En misant sur l'honnêteté et la transparence dans les relations.

Engagement



- **Je pratique la tolérance zéro**

Face à la corruption et à la fraude.
Face à toute forme de harcèlement.
Face à la discrimination.

-

- **Je protège les données personnelles et/ou confidentielles**

Relatives aux tiers, à mes collègues, clients et prestataires.

-

- **Je prends en compte dans mon quotidien les contraintes environnementales**

En veillant à maîtriser les risques et impacts de mes activités vis-à-vis des personnes et de la nature.

-

- **Je respecte les engagements RSE de l'entreprise, les fais miens et les transmets.**



Impertinence



- **Je sais dire “ non ” et je sais affirmer mes choix argumentés**

En restant imperméable aux pressions inopportunes.

-

- **J'agis avec détermination et je sais faire preuve d'impartialité dans l'intérêt collectif**

-

- **Je me remets en cause au quotidien et veille à ce que mes actions aient un impact positif**

Sur l'entreprise, mais aussi l'entourage professionnel ou les parties prenantes.